



Trifyl
HORIZON
2030



○ DOSSIER DE PRESSE

**Lab.Energia**
by **TRIFYL**

*Mardi 8 juillet 2025
Labessière-Candeil (81)*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Labessière Candeil, le 8juillet 2025

Trifyl ouvre une troisième voie pour la valorisation des déchets ménagers

Avec une capacité de 110 000 tonnes par an, Lab.Energia, la dernière unité du projet Trifyl Horizon 2030, a été inaugurée le 8 juillet à Labessière-Candeil (Tarn) par Trifyl et Urbaser Environnement. Désormais, 84% des déchets du territoire sont valorisés en matière, biogaz, CSR et amendement agricole répondant ainsi aux objectifs de la Loi de Transition Energétique.*

« Ce n'est ni de l'incinération, ni de l'enfouissement » indique le Syndicat départemental de valorisation des déchets ménagers. C'est donc une troisième voie qu'a développé Trifyl avec un investissement de 110 millions d'euros soutenu par l'Etat/ ADEME (9,1 millions d'euros), la Région Occitanie (8 millions d'euros) et le Département du Tarn (6 millions d'euros).

Exploitées par Urbaser Environnement pendant 5 ans, ce sont quatre unités en synergie qui ont été placées sous un bâtiment de 12 000 m². Parmi celles-ci, on y retrouve trommels, tri-optiques, overband et courant de Foucault pour extraire 6 000 tonnes par an d'emballages contenus dans la poubelle noire suivis de deux digesteurs pour la méthanisation des déchets restants. On retrouve également une unité de préparation de combustible solide de récupération (CSR) à partir de déchets ménagers résiduels mais aussi issus de tout-venant de déchèterie et une chaudière CSR alimentée à 100% par le combustible produit au sein de l'usine.

Enfin, une unité de valorisation des biodéchets collectés en sacs orange. D'une capacité de 8 000 tonnes par an, cette unité permet la valorisation des restes alimentaires des ménages et des gros producteurs en biogaz et en amendement agricole.

Participer à l'autonomie du territoire et à l'emploi local

En tout, ce sont 64 GWh/an de biométhane qui sont injectés sur le réseau de transport TEREGA, soit l'équivalent de 10% des besoins en gaz des ménages tarnais. Salué par la Banque Européenne d'Investissement, organisme prêteur du projet, Lab. Energia participe également à la transition énergétique des industries locales grâce au CSR qui est utilisé en lieu et place de combustibles fossiles, comme le gaz ou le pétrole.

A travers cette unité et son projet Trifyl Horizon 2030, Trifyl réduit la dépendance de son territoire aux énergies fossiles, tout en réduisant de 23 % les émissions de gaz à effet de serre et divisant par 5 l'enfouissement de déchets.

En parallèle, ce sont plus de 150 entreprises locales qui ont travaillé sur la construction du bâtiment et plus de 50 emplois locaux qui ont été créés sur un bassin touché par la désindustrialisation.

Contenir le coût du déchet

Au-delà des progrès environnementaux et sociaux, cette nouvelle unité permet au Syndicat et à ses 14 collectivités adhérentes en charge de la collecte de diminuer considérablement l'impact de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Amenée à évoluer de manière importante, désormais ce sont seulement 20 % des déchets entrants y seront soumis contre 100% auparavant.

Pour aller plus loin, le Syndicat poursuit son engagement en faveur de la réduction des déchets en proposant une tarification incitative pour les biodéchets. Déjà 7kg/an et par habitant ont été collectés en sacs orange en même temps que les poubelles noires, évitant ainsi des coûts de collecte supplémentaires pour les collectivités.

Sensibiliser dès le plus jeune âge

La réduction des déchets est un axe majeur des politiques développées par Trifyl sur l'ensemble de son territoire et le premier pilier du projet Trifyl Horizon 2030. Pour encourager les bonnes pratiques et les nouveaux comportements éco-citoyens, le Syndicat départemental a souhaité se doter d'un outil pédagogique et culturel complet adapté aux différents publics.

Lab.Energia* dispose donc d'un circuit pédagogique de sensibilisation et de prévention à la réduction des déchets, avec notamment une partie dédiée à la présentation et au fonctionnement de cette usine unique en France.

Cette inauguration marque ainsi une étape décisive dans la transition énergétique et la gestion durable des déchets du territoire Trifyl.

Contact presse : Catherine MADAULE
06 31 44 33 64 / catherine.madaule@trifyl.fr

Depuis 1999, TRIFYL, syndicat départemental de valorisation des déchets, conduit le service public de gestion des déchets sur son territoire avec l'ambition de faire du déchet une ressource et de répondre à des enjeux tant environnementaux qu'économiques ou sociaux.

Avec le projet TRIFYL HORIZON 2030, les élus du territoire ont fait le choix d'aller plus loin dans la démarche d'économie circulaire. Tout en s'inscrivant dans le cadre du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Occitanie, les élus ont souhaité amplifier la valorisation matière et la production d'énergies, en développant un dispositif industriel en synergie sur son territoire.

TRIFYL HORIZON 2030, UN PROJET GLOBAL

En 2014, Trifyl engageait une réflexion concertée avec ses adhérents et partenaires sur l'avenir de la gestion des déchets. L'enjeu était triple: garantir, pour les décennies à venir, un service public de gestion des déchets performant, durable et au meilleur coût pour les habitants du Tarn, du Lauragais, du Minervois et du Haut-Languedoc.

De cette volonté politique commune est né le projet de territoire global pour la réduction et la gestion des déchets, TRIFYL HORIZON 2030.

Avec ce projet innovant, les déchets deviennent une ressource et contribuent, via le principe de l'économie circulaire, au développement de l'économie locale. Pour cela, Trifyl s'appuie sur 4 priorités :

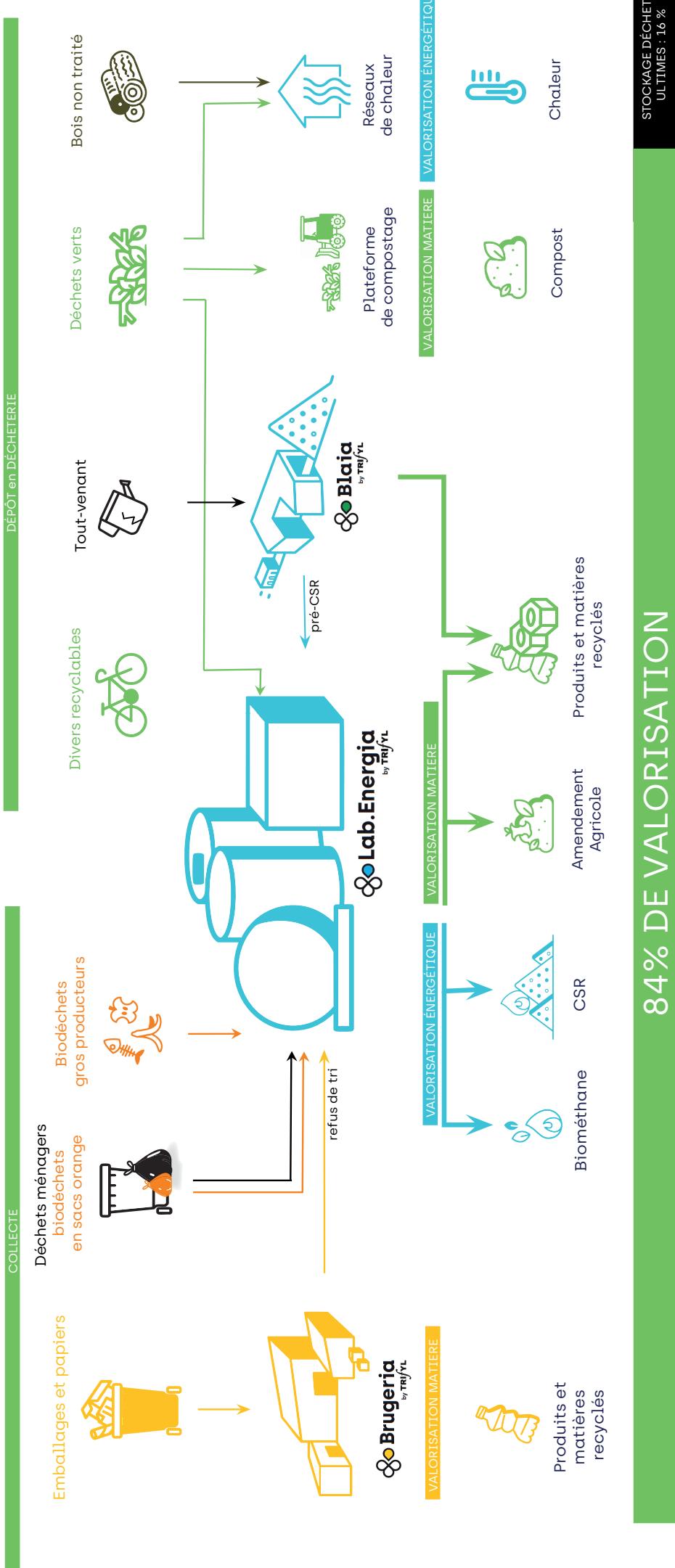


« TRIFYL HORIZON 2030
repose sur le principe d'économie
circulaire qui doit faire du déchet une
ressource pour notre territoire,
tout en contribuant au développement
de l'économie locale.»

UNE UNITÉ QUI FAIT PARTIE D'UN TOUT

Après l'inauguration du centre de tri des collectes sélectives Brugeria en 2023 et de l'unité de préparation du tout-venant en 2025 (Blaia), le projet Trifyl Horizon 2030 finalise sa concrétisation avec l'inauguration de l'Usine de Tri/ Valorisation des déchets.

Cette unité ultra moderne vient boucler la synergie créée entre les différentes unités de Trifyl.



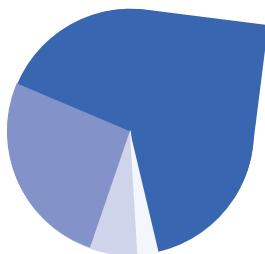
LES ENJEUX

- **Un choix industriel local et engagé**
qui répond aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- **Réduire par 5 l'enfouissement**
et aller au delà des obligations de réduction imposées par la Loi de Transition Énergétique pour une croissance verte (- 50% par rapport à 2010).
- **Faciliter le tri à la source des biodéchets**
grâce à la collecte des déchets alimentaires en sacs orange en complément du compostage.
- **Développer la valorisation matière des valorisables contenus dans la poubelle noire**
avec à un process performant de tri qui permet d'extraire les plastiques et les métaux (acier et aluminium).
- **Développer la valorisation énergétique des déchets ménagers résiduels et des biodéchets**
via deux procédés de méthanisation visant à maximiser la production de biogaz.
- **Participer à la décarbonation**
en réduisant les gaz à effet de serre émis et en proposant aux industriels une énergie de substitution aux énergies fossiles.
- **Participer doublement à l'autonomie énergétique du territoire**
en injectant 10% des besoins en gaz des ménages tarnais et en proposant un combustible réalisé à partir d'une ressource locale.
- **Agir pour la fertilisation des sols**
grâce à la production d'un amendement agricole de grande qualité issu des biodéchets et des déchets verts.
- **Créer de l'emploi local non-délocalisable**
près de 50 emplois ont été créés sur un bassin d'emplois désindustrialisé.
- **Maîtriser durablement les coûts de traitement des déchets ménagers**
et le reste à charge pour le contribuable.



UN INVESTISSEMENT

Gros oeuvre et VRD
30 000 000 €



Process

70 000 000 €

Réseau, ingénierie et divers
6000 000 €

Etudes
5 000 000 €

L'investissement global est de
111 000 000 €

Cet investissement significatif est réalisé dans le cadre du projet Trifyl Horizon 2030, d'un montant global de 150 M€. Le projet a bénéficié d'une aide de :

- l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) via France Relance : **9,1 M€**
- La Région Occitanie Pyrénées/ Méditerranée : **8 M€**
- Le Département du Tarn : **6 M€**
- CITEO : **1 M€**
- L'Agence de l'Eau Adour Garonne : **1 M€**

Trifyl
HORIZON
2030



Un prêt exceptionnel de 40 M€ de la

©ITÉO



LES CHIFFRES CLÉS

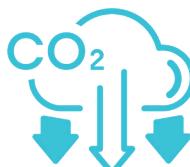


84 % de valorisation
des déchets

dans le cadre du projet global Trifyl Horizon 2030

-23 %

de gaz à effet de serre
produits et 3,3 fois plus d'émissions évitées



3 fois plus
d'énergie verte produite
par rapport au bioréacteur

DIMENSIONNEMENT



90 000 tonnes/an
de déchets résiduels (poubelles noires)



8 000 tonnes/an
de biodéchets (collectés en sacs orange et en vrac)



11 000 tonnes/an
de pré-CSR issues de l'unité de préparation du
tout venant Blaia



6 700 tonnes/an
de déchets verts collectés en déchèterie



7 500 tonnes/an
de refus de tri venant du centre de tri Brugeria

VALORISER TOUJOURS PLUS



64 GWh de biométhane

injectés sur le réseau Terga
soit 10% des besoins en gaz des ménages tarnais

41 000 tonnes^{/an} de CSR

dont 50% autoconsommés au sein de l'usine



6 000 tonnes^{/an} de valorisables extraits

et envoyés vers les filières de recyclage



7 600 tonnes^{/an}

d'amendement agricole produit



50 emplois créés



LES BIODÉCHETS

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- Depuis le **1er janvier 2024**, les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets ont l'obligation de donner une solution pour permettre aux habitants de leur territoire de trier les déchets alimentaires et les extraire de leur poubelle noire. Cela représente plus d'un tiers des déchets ménagers.
- Sur le territoire Trifyl, le choix a été fait de permettre aux habitants de trier à la source leurs biodéchets grâce à **un sac orange en complément du compostage**.



UNE SOLUTION ACCESSIBLE À TOUS

Conscient que le composteur n'est pas adapté à tous les foyers, Trifyl et ses collectivités adhérentes fournissent, par l'intermédiaire des mairies, des petits sacs orange dédiés pour que le tri des déchets de cuisine soit simple, accessible à tous. Elle est sans surcoût pour les collectivités en charge de la collecte.

Les étapes clés pour bien utiliser le sac orange

1. Tous les déchets de cuisine peuvent être déposés dans le sac orange,
2. Une fois rempli, le sac orange doit être bien fermé (faire un double nœud avec les liens),
3. Le sac orange doit être déposé dans le bac d'ordures ménagères aux côtés des sacs poubelle.

Que deviennent les déchets de cuisine déposés dans les sacs orange ?

Une fois collectés, les sacs orange sont acheminés dans l'usine Lab. Energia à Labessière-Candeil.

À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique, puis ouverts pour que leur contenu soit valorisé en biogaz (par méthanisation) et en compost pour un retour à la terre en amendement agricole. Un QR Code présent sur le sac permet de reconnaître la collectivité compétente en matière de collecte.



LES ÉTAPES DE LA VALORISATION

Plusieurs étapes sont nécessaires pour trier, préparer et valoriser au maximum les déchets ménagers résiduels et les biodéchets.



1 RÉCEPTION

- Les collectes de déchets ménagers arrivent du territoire de Trifyl, soit par Bennes Ordures Ménagères (BOM) soit par semi-remorques issues de l'un des 13 quais de transfert gérés par le Syndicat .
- Les poubelles noires et sacs orange contenant les biodéchets arrivent ensemble et sont accueillies dans une fosse dotée d'une capacité de 6 à 7 jours de stockage :



2 LE GRAPPIN



- La chaîne de tri est alimentée à l'aide un grappin qui peut être automatisé.
- Des détecteurs de flammes et de fumées ainsi que des caméras thermiques sont présentes afin de lutter contre de potentiels départs de feu.
- Le grappin déverse dans 2 trémies, puis 2 convoyeurs qui alimentent la chaîne de tri en direction du hall de tri. Le process est ensuite divisé en 2 lignes qui fonctionnent en parallèle.

3 LE HALL DE TRI

- Deux lignes de tri sont présentes afin de séparer les sacs orange des sacs noirs et d'extraire le maximum de valorisables contenus dans la poubelle noire.
- Sur chaque ligne, trommel et tri-optique assurent la séparation des sacs de biodéchets et des sacs noirs. Une fois séparés, les sacs orange rejoignent une autre partie de l'usine pour leur déconditionnement et leur préparation.
- Après cette première séparation, overband et séparateur non magnétique assurent l'extraction des métaux ferreux et non ferreux sur les déchets ménagers. L'extraction des emballages PET /PEHD est quant à elle assurée par cible balistique qui extrait les flaconnages par rebond et par deux tris-optiques.
 - Les emballages et métaux arrivent dans des alvéoles de stockage, avant d'être envoyés vers leur filière de recyclage. Ainsi, en additionnant collectes sélectives (bac jaune) et le process de tri sur déchets résiduels, Trifyl réalise la captation maximale du gisement des plastiques et métaux.



4 LA PRÉPARATION À LA MÉTHANISATION

- Après un broyage à 0/50mm, un nouveau tri des non ferreux est réalisé pour extraire les derniers morceaux d'alu minium. Un tri balistique assure ensuite la séparation des éléments les plus lourds (inertes, cailloux, verre...) qui seront enfouis soit environ 20% de l'entrant.
- Les éléments légers contenant des matières organiques sont préparés pour être introduits dans les digesteurs afin y être méthanisés.
- La matière est mélangée avec du liquide et est préalablement chauffée avant d'être injectée dans deux digesteurs dédiés aux déchets ménagers résiduels.



5 LA MÉTHANISATION

- La matière préparée est introduite dans deux digesteurs en béton de 24 m de haut et d'une capacité totale de 3 800 m³ chacun.
- Une digestion en anaérobiose y est réalisée. Il s'agit d'un processus biologique et naturel par lequel la matière est décomposée par les micro-organismes privés d'oxygène.
- Les déchets résiduels préparés vont séjournier trois semaines à une température constante de 42 °C. On dit que ce sont des digesteurs mésophiles (Process Valorga).
- Pour faire avancer la matière, un brassage par agitation pneumatique (pas de système mécanique) est réalisé. Des centaines de buses en fond de digesteur réinjectent une partie du gaz mélangeant ainsi la matière.
- Les déchets suivent ainsi un parcours circulaire autour d'une paroi centrale. Une fois que la matière est de l'autre côté, elle est extraite du digesteur pour être pressée et transformée en combustible solide de récupération.



6 LES BIODECHETS

- Une fois extraits des déchets ménagers résiduels, les sacs orange contenant les biodéchets rejoignent un hall dédié afin de suivre leur propre process de valorisation.
- Sont également traités à Trifyl les apports en vrac des collectes dédiées des adhérents (SIPOM de Revel et Communauté Gaillac-Graulhet pour l'heure) et les apports de soupes.
- Une préparation des biodéchets est réalisée pour retirer tous les éléments indésirables pour la méthanisation :
 - Un dé-conditionneur à marteau assure la séparation des sacs. Les sacs orange rejoignent ensuite le process CSR.
 - Grâce à un Hydro-cyclone et une micro-presse , les indésirables sont extraits
- Une méthanisation est réalisée grâce à un digesteur dédié aux biodéchets. Étanche et en acier, ce digesteur assure une méthanisation dite « mésophile », c'est-à-dire liquide, à une température de 40°C durant 3 semaines.



7 LE COMPOSTAGE DES BIODECHETS



- En sortie de digesteur, une hygiénisation à 70°C est réalisée pendant 2h conformément à l'agrément sanitaire.
- la matière est ensuite déposée dans un tunnel de compostage.
- Elle est mélangée par aspersion aux déchets verts de déchèterie préalablement préparés et broyés pour obtenir un compost valorisable en amendement agricole.

8 FILTRATION ET INJECTION



- Le biogaz obtenu par la méthanisation des déchets ménagers et des biodéchets est composé d'un mélange de méthane et de CO₂. Il doit donc être purifié avant d'être injecté sur le réseau de gaz de ville.
- Pour cela, le gaz passe dans des filtres pour piéger l'H₂S. Un traitement par charbon actif est réalisé pour abattre les gros polluants / COV(composés organiques volatils).
- Le biogaz passe ensuite par une séparation par membrane : les matériaux des membranes laissent passer le CH₄ (méthane) et retiennent le CO₂ (molécule plus grosse). Le CO₂ est alors piégé et le méthane est injecté dans le réseau.
- Le biométhane, une fois épuré, est stocké 3h dans un gazomètre conformément à la réglementation avant d'être injecté sur le réseau de ville.
- Pour cela, il passe par un poste d'injection à 8 bars (avant une remise sous pression au niveau de la conduite principale à 63 bars). En tout, ce sont 700 Nm³/h qui sont injectés par Trifly/ Urbaser (1000 Nm³ en comptant la méthanisation privée CVE).



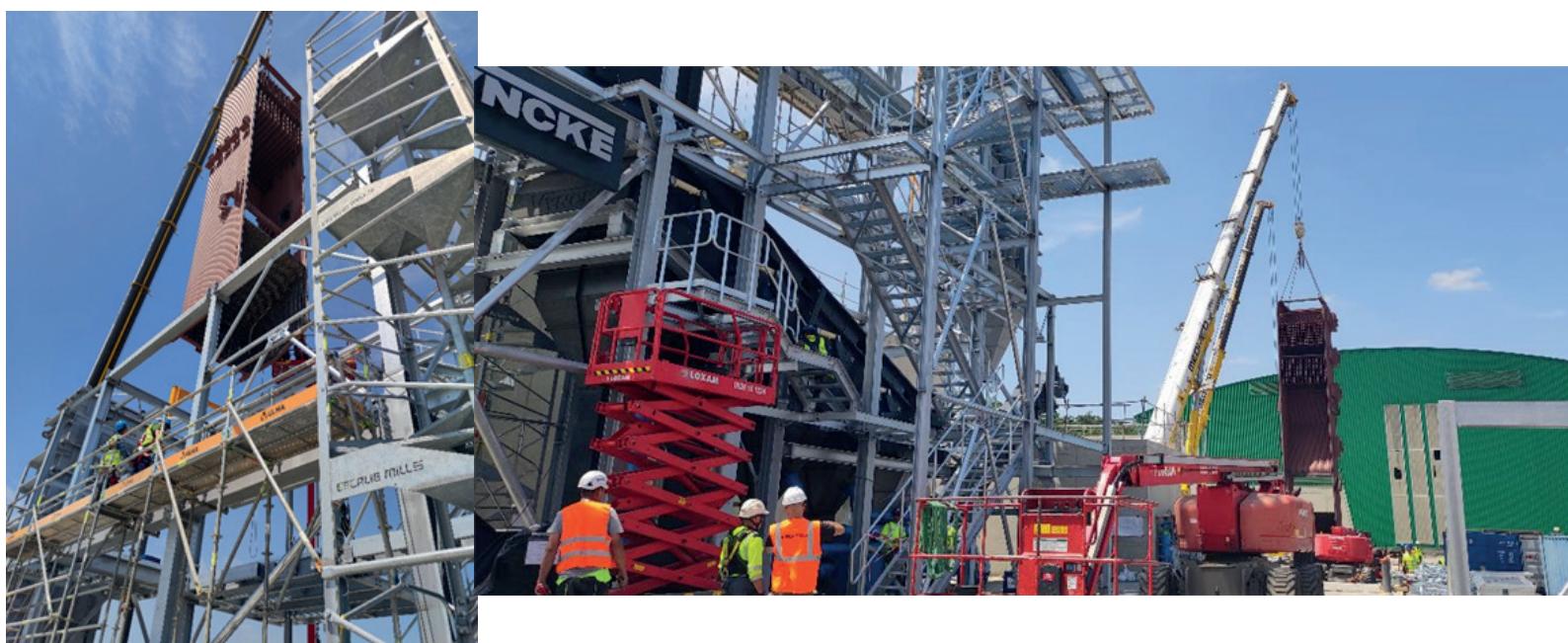
9 PRÉPARATION DU CSR

- Le Combustible Solide de Récupération est fabriqué à partir de deux types de produits : les déchets résiduels après méthanisation et le pré-CSR issu de l'unité de préparation du tout-venant de déchèterie Blaia.
- A la sortie des méthaniseurs des déchets résiduels, le digestat est pressé pour évacuer l'eau. Un gâteau de presse est alors formé. Il va sécher dans des tunnels de séchage dédiés pendant 3-4 semaines puis rejoindre la chaîne de préparation des CSR
- Le tout-venant des déchèteries a été affiné et broyé dans l'unité de préparation du tout-venant Blaia situé à Blaye les Mines. Il est transformé en CSR puis exporté en tant que combustible.
- Pour être préparé, le combustible passe dans un crible afin de retirer les matières lourdes encore présentes (inertes, incombustibles).
- Il passe ensuite sous un tri optique afin d'y extraire du PVC (refus) puis sous un overband pour retirer les derniers métaux. Enfin deux séparateurs aéraulique séparent le CSR en plusieurs qualités de combustibles
- Le CSR étant combustible normé, des contrôles et analyses sont réalisées afin de contrôler le taux humidité, le Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI) et le taux de Chlore.
- En tout ce sont 41 000 tonnes de combustible qui pourront être produits dont 50 % utilisés in situ dans une chaudière dédiée.



10 UNE CHAUDIÈRE CSR IN SITU

- La chaudière CSR a été rajoutée en cours de définition du projet afin de répondre aux besoins en chaleur de l'usine.
- Elle a nécessité un investissement de 10 millions d'euros dont l'amortissement est prévu en 5 à 6 ans grâce aux économies de fonctionnement.
- D'une puissance de 8,5 MW thermique, cette chaudière Marque VYNCKE est soumise à l' ICPE 2971
- Alimentée à 100% des CSR issus des poubelles noires, la chaleur produite participera au séchage du digestat de méthanisation et ainsi à la préparation de combustibles solides de récupération valorisés à l'extérieur du site.
- Ainsi 16 000 tonnes de CSR produits au sein de Lab.Energia by Trifyl seront autoconsommés en substitution de sources d'énergies fossiles.
- Il s'agit d'une première en France et seulement deux chaudières en Europe utilisent des combustibles issus des déchets ménagers (une en Suède).





TRIFYL EN RÉSUMÉ

Créé en 1999, Trifyl est un Établissement Public - Syndicat Mixte - qui conduit en régie des activités de service public de gestion des déchets. En 25 ans, Trifyl a développé une infrastructure industrielle basée sur une quarantaine de sites, comprenant des équipements structurants (usines de tri, plateformes de compostage, plateformes bois-énergie, UTVD, bioréacteur ...), mais également un réseau d'équipements de proximité (37 déchèteries et 13 quais de transfert).

La solidarité entre les hommes et les territoires, la mutualisation des charges et la péréquation des recettes permettent à Trifyl d'offrir le même service à tous, au même coût, sur son périmètre.

« Les valeurs portées par Trifyl depuis sa création constituent les fondements d'un engagement résolu en faveur du développement durable et de l'économie circulaire. »

Le développement d'activités s'appuyant sur des ressources et acteurs locaux a permis l'émergence de filières de valorisation propres au territoire (filière bois-énergie et réseaux de chaleur sur le territoire, production d'hydrogène à partir du biogaz des déchets, compost issu des déchets végétaux...) en initiant une démarche territoriale d'économie circulaire.

En outre, Trifyl a privilégié la carte de la solidarité avec l'implantation de ses équipements industriels dans des secteurs en déclin économique et la création d'emplois locaux et pérennes.

Le modèle Trifyl ne serait pas complet sans le souci permanent de la maîtrise du coût pour le contribuable dans toutes les activités de gestion des déchets.

« Pour que le moindre gramme de déchet soit valorisé... »

TRIFYL, UNE HISTOIRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

TRIFYL, Syndicat Mixte, est un service public d'envergure interdépartementale

En se regroupant en 1999, les collectivités ont créé Trifyl, Syndicat Départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

14 intercommunalités représentant 329 410 habitants ainsi que le Département du Tarn se sont regroupés pour traiter ensemble l'épineuse question des déchets. Le territoire concerné couvre 358 communes et 6 700 km² du Tarn, du Lauragais (31), du Minervois et du Haut Languedoc (34). Trifyl intervient également pour des clients utilisateurs (Agglomération d'Albi, Smictom de Lavaur, Département de l'Aveyron notamment).

300 agents de la fonction publique assurent le service public au travers d'une quarantaine de métiers.

TRIFYL intervient après la collecte pour le traitement et la valorisation des déchets

La collecte est organisée par les intercommunalités, Communautés d'agglomération, Communautés de communes et Syndicats dédiés afin de garantir la propreté et la salubrité sur la voie publique. Après la collecte, interviennent le traitement et la valorisation assurés par TRIFYL :

- les emballages à recycler et les papiers sont triés dans le centre de tri Brugeria de Labruguière avant d'être orientés vers les filières industrielles de recyclage,
- les déchets résiduels (poubelles noires) et biodéchets sont traités par l'usine de Tri/Valorisation des Déchets de Labessière-Candeil,
- les déchets encombrants et spéciaux sont déposés dans les 37 déchèteries TRIFYL par les usagers du territoire. Chaque type de déchet est ensuite dirigé vers sa filière de valorisation et de traitement.

« Trouver un savant équilibre pour garantir un coût des déchets le plus bas et le plus stable possible. »

Une tarification incitative

Chaque contribuable du territoire paie la gestion des déchets par le biais de la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Ce sont les collectivités chargées de la collecte qui perçoivent cette taxe, qui finance aussi bien la collecte que le traitement.

Les collectivités qui perçoivent la taxe sur les ordures ménagères, participent partiellement aux charges de TRIFYL à partir de :

- La contribution à l'habitant pour le fonctionnement des déchèteries,
- Le tarif incitatif du tri (fonction de la qualité et de la quantité du tri) qui finance le fonctionnement du centre de tri et les salaires du personnel dédié,
- Le tarif pour la valorisation des déchets résiduels, invitant à la réduction et qui sert au fonctionnement de l'UTVD.

La tarification tient compte des recettes obtenues grâce à la revente de matériaux auprès des filières de recyclage. Ces dernières permettent en effet de compenser les coûts de traitement.

A PROPOS D'URBASER ENVIRONNEMENT



Urbaser Environnement, filiale du groupe Urbaser, est devenue sur le marché français l'un des acteurs incontournables des services liés à l'environnement auprès des collectivités. Notre expertise de plus de 35 ans se décline dans les métiers de la collecte, du nettoyement, mais également dans ceux de la valorisation des déchets au travers de la conception, de la réalisation et de l'exploitation d'unités industrielles.

Afin d'accompagner les collectivités dans les évolutions de nos métiers et de leurs composantes environnementales, techniques et réglementaires, Urbaser Environnement s'appuie sur son savoir-faire en ingénierie du traitement et dans le domaine de la propreté urbaine pour concevoir des solutions intégrées et évolutives à la pointe de la technologie. Les nombreuses collectivités françaises qui nous ont fait confiance dans nos activités, peuvent témoigner de la qualité et de la fiabilité de nos services et de l'implication au quotidien de nos équipes au plus près de nos clients. Urbaser Environnement a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 322 millions d'euros en 2024 et emploie 1 450 collaborateurs répartis dans plus de 40 implantations locales en France.

Contacts

Urbaser Environnement
Sébastien Cueillens
scueillens@urbaserenvironnement.fr
06 09 46 15 86

TRIFYL

Route de Sieurac
81300 Labessière-Candeil
Tél : 05 63 81 23 00

www.trifyl.fr